

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 28301 Numéro SIREN : 824 439 335 Nom ou dénomination : CREPES CONCORDE

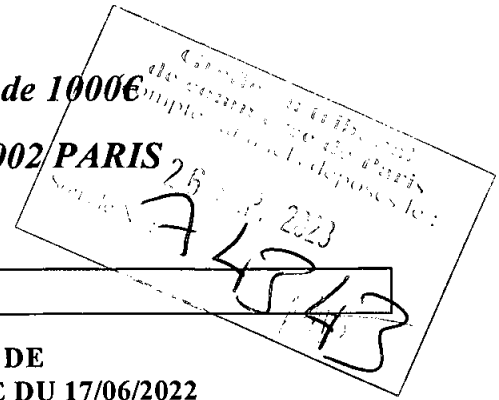
Ce dépôt a été enregistré le 26/09/2023 sous le numéro de dépôt 74343

Société CREPES CONCORDE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1000€

Siège social : 151 RUE MONTMARTRE 75002 PARIS

R.C.S. N° 824 439 335



**PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17/06/2022**

L'an deux mille vingt deux et le 17/06 à 14h30

Les associés de la Société CREPES CONCORD, S.A.R.L. au capital de 1000€ se sont réunis au siège social au 151 rue Montmartre 75002 PARIS, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation faite verbalement par le gérant.

Étaient présents :

- **Monsieur MAUDET Alexandre, André**
Détenant quarante neuf parts ci .. **49 parts**
- **Madame BLANCHET Isabelle, Claude**
Détenant vingt six parts ci .. **26 parts**
- **Madame BARUS Madissonne**
Détenant quatorze parts ci .. **14 parts**
- **Monsieur BARUS Charly**
Détenant onze parts ci .. **11 parts**

L'assemblée est présidée par **MAUDET Alexandre, André**, associé et gérant.

Il est constaté que les associés présents détiennent ensemble la totalité des parts sociales, l'assemblée peut valablement délibérer et est déclarée régulièrement constituée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée les documents suivants concernant l'exercice clos le **31/12/2021** :

- *L'inventaire ;*
- *Le bilan, le compte de résultat ;*
- *Le rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice ;*
- *Le texte des résolutions soumises au vote des associés ;*

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- *Lecture du rapport du gérant*
- *Acceptation du mode de convocation*
- *Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 .*
- *Affectation des résultats*
- *Salaire du gérant*
- *Approbation du rapport de la gérance*

Il déclare que le texte des résolutions, le compte de résultat, le bilan, ainsi que tous les documents voulus par la loi, ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, quinze jours au moins avant la tenue de la présente Assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration. Puis lecture est donné du rapport du gérant. La discussion est ouverte. Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'assemblée accepte le mode de convocation verbal de la présente assemblée et renonce à se prévaloir du non-respect de l'article L57.AL.5 de la loi du 24 Juillet 1966 pour demander la nullité de la présente assemblée.

La résolution est adoptée par tous les associés présents représentant la totalité du capital.

BT

BH

AM

BC

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir examiné les différents documents comptables de l'exercice clos le **31/12/2021**, les approuve à l'unanimité sans aucune réserve, tel qu'ils ont été présentés soit :

- **Le total des produits d'exploitation s'élève à : 51285€**

- **Le total des charges d'exploitation s'élève à : 12804€**

Lesdits comptes en tenant compte des produits et charges financières exceptionnelles présente un solde bénéficiaire de **38266€** qui sera affecté en report à nouveau.

L'assemblée constate également que le compte des capitaux propres, compte tenu des résultats des années précédentes et de ceux de cet exercice se présentera comme suit :

- **Capital social 1000€**

- **Réserve légale 100€**

- **Report à nouveau bénéficiaire 35216€**

La résolution est adoptée par tous les associés présents représentant la totalité du capital.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'assemblée Générale Ordinaire constate que le **gérant M. MAUDET Alexandre, André** n'a reçu aucune rémunération sur l'année **2021** et lui donne quitus pour sa gestion exercée au cours de ce même exercice.

Conformément aux dispositions de l'article 243 du code général des impôts, qu'il n'a été effectué aucune distribution à titre de dividendes au cours des trois exercices précédents

La résolution est adoptée par tous les associés présents représentant la totalité du capital.

QUATRIEME RÉSOLUTION

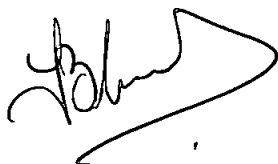
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, déclare approuver ledit rapport.

La résolution est adoptée par tous les associés présents représentant la totalité du capital.

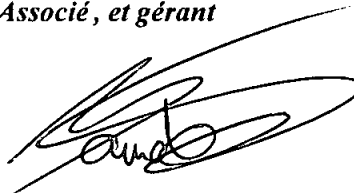
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **15h**.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par le nouveau gérant et les associés

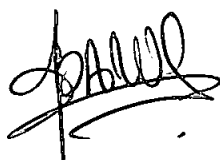
Mme BLANCHET Isabelle, Claude
Associée



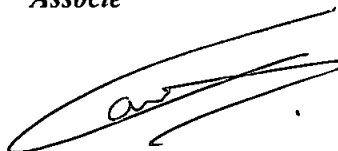
M. MAUDET Alexandre, André
Associé, et gérant



Mme BARUS Madissonne, Roland,
Associée



M. BARUS Charly
Associé



Société CREPES CONCORDE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1000€

Siège social : 151 RUE MONTMARTRE 75002 PARIS

R.C.S. N° 824 439 335

**RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE
A L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17/06/2022**

Mesdames, Messieurs,

Nous nous sommes réunis ce jour en Assemblée Générale Ordinaire annuelle en exécution des prescriptions légales pour vous rendre compte de l'activité de la Société et des résultats de ma gestion durant l'exercice écoulé, clos le **31/12/2021**, et pour soumettre à votre approbation le compte de résultat et le bilan dudit exercice, l'affectation des résultats et enfin, les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce.

Le rapport de la gérance, le compte de résultat, de même que le bilan, ont été mis à votre disposition dans les conditions et les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Au cours de cet exercice :

- ***Le total des produits d'exploitation s'élève à : 51285€***
- ***Le total des charges d'exploitation s'élève à : 12804€***

De ce fait, le compte de résultat d'exploitation en tenant compte des produits et charges financières exceptionnelles présente un solde bénéficiaire de **38266€** que je vous propose d'affecter en report à nouveau.

Je vous remercie de votre présence à l'assemblée et espère que vous approuverez les comptes et situations qui vous sont soumis.

LE GÉRANT



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société CREPES CONCORDE		151 RUE MONTMARTRE	
SIRET	8 2 4 4 3 9 3 3 5 0 0 0 1 2	75002 PARIS	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	49 486
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%			
Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)		
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs		
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septidécies			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Tél:		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date:	Lieu PARIS
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire:	PRESIDENT
Examen de conformité fiscale (ECF)		Signature	MAUDET ALEXANDRE



IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2022

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d		
Montant des distributions	e		
autres que celles visées en (a),	f		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)	g		
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)		

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
			Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Rembour- sements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour- sements. 8
M MAUDET ALEXANDRE GERANT 50 BOULEVARD DE LA L							
18000 BOURGES	49	2021	2 528				
Mme BLANCHET ISABELLE ASSOCIEE LA VALLEE GATEA							
77123 NOISY SUR ECOLE	26						
Mme BARUS MADISONNE ASSOCIEE 21 RUE DU TOURNEA							
45700 CHEVILLON SUR HUILLARD	14						
M BARUS CHARLY ASSOCIE CHEMIN DU PAVE							
LA VALLE GATEAU 77123 NOISY SUR ECOLE	11						

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	3 352		
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise Société CREPES CONCORDENéant ☐ *Adresse de l'entreprise 151 RUE MONTMARTRE75002 PARISNuméro SIRET * 8 2 4 4 3 9 3 3 5 0 0 0 1 2Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 1 1 2 2 0 2 1</u>	<u>3 1 1 2 2 0 2 0</u>
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	729	1 287
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048	729	1 287
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070		
	Clients et comptes rattachés *	072	074	4 349	22 004
ACTIF CIRCULANT	Autres * (3)	080	082		
	Valeurs mobilières de placement	084	086	46 148	3 243
	Disponibilités	092	094		1 937
	Charges constatées d'avance *	096	098	50 497	27 184
	Total II	110	112	51 227	28 471
Total général (I+II)					
PASSIF				Exercice N NET	Exercice N-1 NET
				1	2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		100	100
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau	134		(3 050)	37 752
	Résultat de l'exercice	136		38 266	(40 802)
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		36 315	(1 950)
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 699	6 681
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	982	13 212	23 741
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		14 911	30 422
	Total général (I + II + III)	180		51 227	28 471
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise Société CREPES CONCORDE

Néant

*

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le

13 1 1 2 2 0 2 1

Exercice N-1 clos le

13 1 1 2 2 0 2 0

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires	209	210		
	Production vendue	biens	215	214		89 135
		services *	217	218		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226	50 000	25 970
	Autres produits			230	1 285	10 286
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	51 285	125 391
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		(149)
	Variation de stock (marchandises) *			236		4 984
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	566	10 224
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240		2 128
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : mobilier - immobilier)		242	5 955	55 568
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243 447	244	2 000	1 340
	Rémunérations du personnel *			250	2 898	76 973
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	826	14 243
	Dotations aux amortissements *			254	558	558
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	1	4
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	12 804	165 873
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	38 480	(40 482)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			280		
	Produits exceptionnels			290		
	Charges financières			294	215	321
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347 348	300		
	Impôts sur les bénéfices *			306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	38 266	(40 802)
B - RÉSULTAT FISCAL				312	38 266	314
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		330		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44, sexes)	986				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, sexes)	981				
	Divers ZFA NG (44 quaterdecies)	345				
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987				
	Jeune entreprise innovante (44, sexes A)	989				
	Investissements outre-mer	344				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G					
DÉFICITS	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352		354 11 734
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables : * 4.0...8.02, dont imputés sur le résultat :				360	37 752
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370		372 49 486

31/12/2021

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
FONDS DE SOLIDARITEE COVID 19		50 000
Total des déductions diverses	350	50 000

Néant ☐ *

Dossier N° 000283 en Euros.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Société CREPES CONCORDENéant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés		983	37 752
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033-D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	40 802
Déficits reportables		984	3 050
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	
Déficits de l'exercice		860	49 486
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870	52 536

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	483
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société CREPES CONCORDE

31/12/2021

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Désignation de l'entreprise : Société CREPES CONCORDE				Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2021		et clos le : 31/12/2021		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Retrécissements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	Effectifs au sens de la CVAE *		023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence				024	
Date de cessation				186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
2

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET 8 2 4 4 3 9 3 3 5 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société CREPES CONCORDE

ADRESSE (voie) 151 RUE MONTMARTRE

CODE POSTAL 75002 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MAUDET Prénom(s) ALEXANDRE

Nom marital % de détention 49.00 Nb de parts ou actions 49

Naissance : Date 120587 N° Département 36 Commune VILLEMANDEUR Pays FR

Adresse : N° 50 Voie BOULEVARD DE LA LIBERTE

Code postal 18000 Commune BOURGES Pays France

Titre (2) Mme Nom patronymique BLANCHET Prénom(s) ISABELLE

Nom marital % de détention 26.00 Nb de parts ou actions 26

Naissance : Date 010566 N° Département 75 Commune PARIS Pays FR

Adresse : N° Voie LA VALLEE GATEAU

Code postal 77123 Commune NOISY SUR ECOLE Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2022

Page 11

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2
2

(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET 8 2 4 4 3 9 3 3 5 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société CREPES CONCORDE

ADRESSE (voie) 151 RUE MONTMARTRE

CODE POSTAL 75002 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique BARUS Prénom(s) MADISONNE

Nom marital % de détention 14.00 Nb de parts ou actions 14

Naissance : Date 210892 N° Département 75 Commune PARIS Pays FR

Adresse : N° 21 Voie RUE DU TOURNEAU

Code postal 45700 Commune CHEVILLON SUR HUILLARD Pays France

Titre (2) M Nom patronymique BARUS Prénom(s) CHARLY

Nom marital % de détention 11.00 Nb de parts ou actions 11

Naissance : Date N° Département Commune LA CHAPELLE LA Pays

Adresse : N° Voie CHEMIN DU PAVE

Code postal 77123 Commune NOISY SUR ECOLE Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2022

Page 12

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET

8 2 4 4 3 9 3 3 5 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société CREPES CONCORDE

ADRESSE (voie)

151 RUE MONTMARTRE

CODE POSTAL

75002

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
40810000 FRNS. FACTURES NON PARVENUES			1 200.00
31/12/2021 CD PROV.HOND.COMPTA.2021		1 200.00	

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 12	31/12/2020 12	Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	729	1 287	558	43.35
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	2 790	2 790		
28154000 DOT.AMORTISSEMENT MATERIEL	2 061	1 503	558	37.13
TOTAL I	729	1 287	558	43.35
AUTRES CREANCES	4 349	22 004	17 654	80.23
40100000 COLLECTIF FOURNISSEURS		1 920	1 920	100.00
44567000 ETAT CREDIT DE TVA	4 149		4 149	
44586000 TVA SUR FACT.NON PARVENUES	200	84	116	139.06
46700000 DEBITEUR CREDITEUR DIVERS		20 000	20 000	100.00
DISPONIBILITES	46 148	3 243	42 905	NS
51200000 BRED BANQUE POPULAIRE	46 148	1 973	44 175	NS
53000000 CAISSE		1 270	1 270	100.00
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		1 937	1 937	100.00
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		1 937	1 937	100.00
TOTAL II	50 497	27 184	23 313	85.76
TOTAL GENERAL	51 227	28 471	22 755	79.92

PASSIE

Dossier N° 000283 en Euros.

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 12	31/12/2020 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE BIENS		89 135	89 135	100.00
70110000 RECETTES		89 135	89 135	100.00
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	50 000	25 970	24 030	92.53
74000000 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	50 000	25 970	24 030	92.53
AUTRES PRODUITS	1 285	10 286	9 001	87.51
75810000 PRODUITS DIVERS GESTION COUR.	0		0	
79100000 AVANTAGE EN NATURE		3 274	3 274	100.00
79120000 TRANSFERT DE CHARGES CHOMAGE P	1 285	7 013	5 728	81.68
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	51 285	125 391	74 106	59.10
ACHATS DE MARCHANDISES		149	149	100.00
60730000 ACHATS BOISSONS		149	149	100.00
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)		4 984	4 984	100.00
60370000 VARIATION STOCK MARCHANDISES		4 984	4 984	100.00
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	566	10 224	9 657	94.46
60100000 ACHATS MATIERE PREMIERE	566	10 224	9 657	94.46
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS)		2 128	2 128	100.00
60310000 VARIATION STOCK MATIERES PREMI		2 128	2 128	100.00
AUTRES CHARGES EXTERNES	5 955	55 568	49 614	89.28
60610000 ELECTRICITE	845	4 368	3 522	80.64
61300000 DOMICILIATION	503	580	77	13.33
61320000 LOCATION EMPLACEMENT		45 752	45 752	100.00
61500000 ENTRETIEN ET REPARATION		272	272	100.00
61690000 ASSURANCES DIVERSES	1 435	1 235	199	16.14
62261000 HONORAIRES JURIDIQUES	1 298	468	830	177.21
62262000 HONORAIRES COMPTABLE	1 416	2 464	1 048	42.53
62780000 FRAIS BANCAIRE	458	429	29	6.74
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 000	1 340	660	49.30
63120000 TAXE APPRENTISSAGE		60	60	100.00
63330000 FORMATION PROF.		827	827	100.00
63511000 C.F.E	447	453	6	1.32
63513000 AUTRES IMPOTS LOCAUX	1 553		1 553	
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	2 898	76 973	74 075	96.24
64110000 REMUNERATION	252	40 870	40 618	99.38
64115000 REMUNERATION PRESIDENT	3 100	26 468	23 368	88.29
64120000 INDEMNITE CONGES PAYER	2 848	851	1 998	234.81
64141000 INDEMNITE DE LICENCIEMENT		173	173	100.00
64145000 INDEMNITES CHOMAGE PARTIEL	2 394	10 313	7 919	76.79
CHARGES SOCIALES	826	14 243	13 417	94.20
64510000 URSSAF	965	10 290	9 325	90.62
64520000 CHARGES/CONGES PAYES PROVISION	342	287	55	19.08
64530000 RETRAITE	203	2 347	2 144	91.34
64540000 ASSEDIC		1 715	1 715	100.00
64580000 CHARGES DIVERSES		179	179	100.00

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020	Ecart N / N-1	
			Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	558	558		
68112000 DOT.AMORT.IMMBO.CORPOR.	558	558		
AUTRES CHARGES	1	4	3	70.77
65810000 CHARGES DIV.GEST.COURLANTE	1	4	3	70.77
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	12 804	165 873	153 068	92.28
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	38 480	40 482	78 962	195.06
CHARGES FINANCIERES	215	321	106	33.04
66160000 INTERETS BANCAIRES	215	321	106	33.04
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	38 266	40 802	79 068	193.78

